



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24112928

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

16 JUL. 2024
Greffe

DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0401 155 574

Nom

(en entier) : CARRIERES ET TERRASSEMENTS

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : chaussée de Maubeuge 449 - 7022 Mesvin

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2024.

L'assemblée constate que le mandat du commissaire réviseur vient à échéance lors de la présente assemblée. L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, décide de renouveler le mandat de commissaire du cabinet de réviseurs F.C.G. Réviseurs d'Entreprises SRL représenté par Monsieur Olivier RONSMANS pour une durée de 3 ans. Ce mandat prendra donc fin lors de l'assemblée générale de 2027. Le montant des honoraires s'élève à 7.400,00 € par exercice.

Pour extrait conforme,
Simon NONET
représentant permanent de
GROUPE JEAN NONET SA,
Administrateur-délégué

Déposée en même temps : copie certifiée conforme du procès-verbal du 27 juin 2024

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).